

## SPORTS ET TROUBLES CARDIAQUES

## Un dépistage qui n'en vaut pas la peine

**Dépister les troubles cardiaques auprès des jeunes sportifs a peu d'intérêt.** C'est ce que laisse transparaître une étude fédérale.

• Emmanuel HUET

**U**n jeune qui s'effondre en plein match sur le terrain de football. Un autre qui décède à quelques mètres de la ligne d'arrivée des 20 km de Bruxelles. Ces événements tragiques interpellent car ils sont souvent très médiatisés...

Les problèmes cardiaques sur des événements sportifs sont-ils fréquents ? Comment prévenir ces accidents ? Le KCE, Centre fédéral d'expertise des soins de santé, s'est penché sur la nécessité, ou pas, d'un dépistage cardiaque systématique pour les jeunes sportifs. Cette tranche d'âge concerne les 14-34 ans.

Et ce qui ressort du rapport ne devrait pas mobiliser les autorités politiques sur le sujet. Tout simplement parce que le constat est assez inter-

pellant : organiser des tests n'apporterait aucune solution.

**1. Pas de données** Difficile de mettre en place un plan de prévention

parce qu'il n'existe pas « *de données scientifiques fiables démontrant qu'un tel dépistage permet d'éviter des morts subites,* » détaille le rapport du KCE.

**2. Le risque de faire pire** Faire passer un test auprès des jeunes sportifs pourrait aboutir à l'effet inverse.

Parce que le test ne détectera pas tous les sportifs ayant des problèmes cardiaques. Conséquence : ceux-ci penseront être en bonne santé et seront nettement moins vigilants aux signaux d'alerte donnés par le corps.

D'autre part, compte tenu de la fiabilité relative du test, des sportifs pourraient être diagnostiqués « à risque », seraient contraints d'arrêter le sport, devraient suivre un traitement lourd... alors qu'ils sont en parfaite santé.

Le dépistage pourrait ainsi déboucher sur des « faux positifs » ou des « faux négatifs ».

**3. Peu de morts** Aucune statistique n'existe en Belgique sur ce type d'accident. Notre pays compte un million de jeunes inscrits dans un club de sport. A ces pratiquants, il faut aussi ajouter les sportifs qui se dépensent sans être intégrés dans une structure officielle. Si on prend l'exemple de la course à pied, ces dizai-

nes de milliers de coureurs sont rarement affiliés à un club. Les morts subites « *représentent moins de 10 cas par an, dont 2 ou 3 dans le cadre de compétitions. Les autres causes de mort subite comprennent, entre autres, le coup de chaleur et l'emploi de substances stimulantes.* »

**4. Un coût excessif** Compte tenu de la faiblesse des arguments en faveur d'un dépistage systématique, un dernier va directement reléguer le test aux oubliettes. Actuellement, les dépistages volontaires ne sont pas remboursés par l'assurance-maladie. Si les autorités décidaient de l'organiser, la facture pourrait s'élever à 100 millions d'euros. Un peu excessif pour un test dont la fiabilité n'est pas avérée. ■